

Admin	Compte-rendu Prévision de la radicalisation	Date : Page : 1 / 1
-------	--	---

Mercredi 21 septembre 2016

Le Conseil Général le 21 septembre avec Valérie Péresse (présidente) et Patrick Karam (vice-président) ont convié l'ensemble des ligues sportives pour présenter le plan contre la radicalisation en Ile de France.

1. Présents

- Patrick Beaussart
- Marc-Angelo Soumah

2. Intervention de Valérie Péresse et de Patrick Karam

Un plan régional de lutte pour la défense de la laïcité, des valeurs de la République et de l'engagement dans la prévention de la radicalisation a été adopté par le Conseil Régional.

La région au côté de l'état s'engage dans la défense de la laïcité et des valeurs de la République contre les actions et les attitudes qui les menacent dans leurs fondements et notamment la radicalisation, se fondant :

La multiplication des incivilités, des violences physiques, des propos xénophobes, des injures et à caractère raciste ;

L'atteinte au principe de la laïcité

L'atteinte au principe de neutralité par des attitudes de provocation et de prosélytisme à caractère religieux.

L'entreprise méthodique 'endoctrinement religieux des jeunes esprits

3. Notre action

Le Conseil Régional nous demande la transmission et le respect du principe de laïcité et les valeurs de la République et d'organiser un réseau d'alerte et de prévention des tentatives de radicalisation.

Il nous demande de nommer un référent régional qui sera formé. Sa mission sera de constituer un réseau d'alerte et d'intervention. C'est-à-dire d'informer les comités départementaux et les clubs du dispositif. En cas d'alerte seul le référent en toute confidentialité fera remonter l'alerte aux organismes qui travaillent en lien avec le Conseil Régional.

Il est possible d'avoir plusieurs référents.

Le CROSIF est chargé d'organiser les formations avec les associations LICRA, CNLAPS, la SARL Challenges Academia.

Ces organismes seront des relais pour le référent.

4. Notre référent

Le référent nommé est le directeur de la Ligue : Marc-Angelo Soumah.